

Éducation. Mathilde Pimont, lauréate de la promotion Lumières des cités

Le 6 novembre, la municipalité de Forges-les-Eaux a honoré Mathilde Pimont, lauréate de la 17e promotion Lumières des cités. Ce dispositif est inscrit dans un programme régional, de lutte contre les discriminations, intitulé Cap sur la diversité.

Le dossier de Mathilde Pimont a été retenu parmi les 391 candidatures présentées par des jeunes de l'académie de Normandie. À 18 ans, la Forgionne a obtenu cette année le baccalauréat avec mention Très bien en suivant assidûment les cours dispensés au lycée Delamare-Deboutteville et a commencé à suivre un cursus de Psychologie à l'université de Mont-Saint-Aignan.

Aide financière et accompagnement

Dorénavant, Mathilde sera financièrement aidée et accompagnée par des parrains (anciens enseignants) tout au long de ses études supérieures.

Christine Lesueur, maire de la Ville nouvelle a précisé : « **Nous ne sommes pas une cité mais nous sommes en zone de revitalisation rurale (Zrr) et entrons dans le cadre de ce dispositif** ».

L'édile a également félicité Mathilde pour l'obtention de ce nouveau diplôme qui marque un ambitieux projet d'études supérieures et a « **espéré honorer d'autres lauréats forgiens dans les années suivantes** ».

Mathilde est arrivée dans la cité forgionne l'année dernière et a brillé dans son année de Terminale. « **Je n'ai pas encore défini mes orientations de formation, a confié la jeune femme avant de poursuivre, pour l'instant, les bases qui me sont données tendent vers une pratique de psychologue généraliste. Il est possible que je m'oriente vers les enfants ou peut-être vers les personnes âgées, en tout cas vers les êtres les plus fragiles. Je me laisse du temps !** »

Et de continuer : « **J'ai déjà donné du temps caritatif en tant que bénévole à des personnes du 3e âge, en organisant leurs repas par exemple** ». Empathique, la Normande a « **une pensée pour mes camarades encore lycéens qui ont bien du courage à bien étudier dans ces années Covid** ». Elle « **les encourage vivement à demander, par l'intermédiaire de l'Administration du lycée, la possibilité d'entrer dans ce dispositif en érigeant un dossier** ».



Mathilde Pimont, au côté d'Isabelle Klotz, touchera une bourse de 600 € pour l'année 2021-2022.